

## Réunion Comité Directeur CBD Ardèche – 20 Mars 2024 Alissas

Présents : Chanéac Alain – Peyrouse Claudine - Bossy Robert – Chaize Gilbert – Giffon Marc – Beaussier Michel – Poirier Jean-François – Montagne Charles – Gerland Jacques – Bogiraud Jean Louis – Hilaire Gaby – Testud Maurice – Sobczyk Jean-Claude - Bouveron Yves - Besson Alain – Marie-Françoise Cuney - Sintès Christian – Frédéric Aunave

Excusées : Crépet Colette — Olivieri Martine

Ouverture de séance à 18h10 par Alain Chanéac qui remercie Maurice Testud et l'AS d'Alissas de nous recevoir dans ses locaux

### **Point sur les licences :**

Au 20/03/2024, 2230 licences éditées. La perte de licences à ce jour par rapport à la saison dernière est perceptible mais pas catastrophique, nous pensons éditer quelques licences au moment des secteurs et fédéraux.

La fédération ne devrait pas augmenter le prix des licences en 2024/2025, le comité Ardèche augmentera de 2 € (sauf jeunes) la saison prochaine, voté à l'unanimité.

### **Fédéraux :**

Les fédéraux se préparent :

Simple Le Teil les 25/26 Mai

Vétérans Lamastre 6 Juin

Doubles Ruoms 8/9 Juin

Doubles Mixte St Sauveur de Montagut 15/16 Juin

Quadrettes Guilherand Granges 22/23 Juin

AS 3 et 4 Ardoix 29/30 Juin

Pour le fédéral Vétérans, cette année 2 catégories :

- 4<sup>ème</sup> Division avec un seul 3<sup>ème</sup> Division autorisé (Secteurs auparavant, répartition faite par le CBD en amont)
- Toutes Divisions (Directement au Fédéral), on espère 16 équipes engagées

### **Arbitrage :**

C Peyrouse fait le point sur les arbitrages fédéraux, les journées d'arbitrage sont couvertes par la mutualisation, les km, restauration et hébergement à charge de l'organisateur.

Par manque d'arbitres, les éliminatoires secteur ne seront pas arbitrées, sauf si un arbitre disponible, dans ce cas il sera missionné dans le secteur où il y a le plus d'équipes engagées.

En 2022/2023, nous avons eu 1 nouvel arbitre trad, Antoine Chirol secteur de Annonay.

Des formations sont en cours, 2 candidats pour l'arbitrage National (Blanc et Maubert), 1 candidate pour arbitre Trad (Espinasse) secteur de Joyeuse.

Il est bon de rappeler que le CBD émettra un avis défavorable à l'inscription d'un club qui n'aurait pas délégué ou arbitre, d'autant plus si le secteur du club n'a pas fait l'effort de présenter de candidats à la formation en cours.

Des AS sont en réflexion pour engager des clubs sportifs, bien penser à ce paramètre (arbitre et délégué).

Pour toutes questions concernant le règlement, se référer au RTI ou à la RS, si besoin d'éclaircissement demander à Claudine.

### **Commission Traditionnelle :**

G Hilaire fait le point sur les qualifiés directement aux fédéraux et championnats de France.

Pour la 5<sup>ème</sup> et dernière journée, les 3 joueront à Cornas et les 4 à Alissas le 30 Mars 2024.

Claudine Peyrouse fait remarquer que cette date qui tombe sur un WE de 3 jours n'est pas la plus appropriée.

Du fait que la FFSB a accordé 6 qualifiés en M3 et 7 en M4, il y aura 4 places par les concours qualificatifs tant en 3 qu'en 4, les autres places par le fédéral.

En M3 de 1 à 4 : qualification au Championnat de France Quadrettes, de 5 à 7 sortie 1<sup>er</sup> de poule et de 8 à 10 sortie 2<sup>ème</sup> de poules (ces 6 équipes évitent la phase de poule au fédéral)

En M4 de 1 à 4 : qualification au Championnat de France Quadrettes, de 5 à 10 ces équipes iront directement au fédéral sans passer par les éliminatoires secteur.

Claudine fait remarquer que les indemnités versées ne sont pas réglementaires, il est demandé une hausse de ces indemnités pour atteindre les 180% requis par un concours promotion. En compensation le CBD07 pourrait prendre en charge les vacations d'arbitres (vote au prochain comité directeur).

Pour la composition un seul U18 par équipe.

En F3/F4 : Équipes 1 et 2 qualifiées pour le Championnat de France Triple Féminin. La journée finale des AS FEM aura lieu le 11/05/2025 à Alissas.

Gaby est prêt à aider la saison prochaine si un responsable se désigne dans l'équipe dirigeante qui sera élue.

### **Des dates de journées 2024/2025 sont envisagées :**

1<sup>ère</sup> Journée : Dimanche 6 Octobre 2024 (Samedi 05/10/2024 CONGRES du CBD07 au Teil)

2<sup>ème</sup> Journée : Samedi 23 ou/et Dimanche 24 Novembre 2024

3<sup>ème</sup> Journée : Samedi 18 ou/et Dimanche 19 Janvier 2025

4<sup>ème</sup> Journée : Samedi 15 ou/et Dimanche 16 Février 2025

Journée Finale : Samedi 8 ou/et Dimanche 9 Mars 2025

Les structures désirant accueillir ces journées devront se manifester lors de l'élaboration du calendrier de leurs secteurs courant Avril 2024.

### **Commission des Jeunes :**

Fred Aunave félicite les jeunes ardéchois pour leurs belles performances et souhaite de beaux résultats à toutes celles et ceux qui vont se qualifier pour les différents championnats de France, ainsi qu'aux équipes qui continuent l'Omnium avec la phase finale début mai à Roanne Mably.

## Elections :

Suite à une communication du Ministère des Sports, et à la demande de la FFSB, les dates des AG devront être tenues plus tôt qu'habituellement, car électorales.

AS : avant le 15/09/2024

Secteurs : avant le 1/10/2024 (composition des nouveaux bureaux AS et Secteur à recevoir au CBD au plus tard le 2/10/2024)

Comité : AG du CBD07 le 5/10/2024 au Teil (Congrès)

Le barème des voix sera communiqué fin juin aux secteurs pour le vote du CBD. Ces mêmes secteurs devront transmettre à leurs AS le nombre de voix par AS pour le vote de secteur.

Les AS changeant de bureau devront se manifester avant le 2/10/2024, si elles souhaitent participer au vote de la Fédération.

Claudine Peyrouse félicite les personnes qui se sont manifestées à la reprise du comité (une dizaine), et est prête à les accompagner pour faciliter la transition avec l'ancien bureau (à leur demande et insistance).

Ces personnes ne seront candidates qu'à certaines conditions, la première étant un déplacement du siège du CBD vers une localisation plus centrale, des contacts ont été pris avec la Mairie de Guilherand. Il faudra également aménager le poste de la secrétaire administrative, avec du télétravail, et budgétiser le surcoût des journées en présentiel.

Les statuts actuels du CBD devront, comme à chaque mandat, être réétudiés pour modifier quelques points (siège social, nombre d'élus, date de dépôt des listes ...), d'autant plus avec la période estivale et les dates d'élections précoces. Chaque président de secteur a reçu un exemplaire et des propositions vont être faites avant fin avril.

Bien sûr, cette liste se dessinant n'est pas encore définitive et chaque licencié « compétition » peut s'engager à la reprise du CBD, en rejoignant les volontaires déjà identifiés, ou en constituant une autre liste.

## Divers :

- Bourg St Andéol ne pouvant plus organiser l'étape de Ligue M1 prévue les 3 et 4 mai 2024, c'est l'AS de Joyeuse qui reprend cette 7<sup>ème</sup> étape.  
  
Nous encourageons les boulistes à aller voir ce spectacle de haut niveau.  
  
De fait, les éliminatoires Doubles du secteur de Joyeuse seront repoussées au dimanche 5 Mai 2024.
- Le parc informatique devra être renouvelé après 8 ans de service, cet investissement sera financé par les fonds propres du comité.
- L'augmentation du prix des licences représentera environ 4000 € supplémentaires aux recettes du CBD, qui pourraient servir au surcoût du transfert de poste de notre salariée.
- Les écussons ARDECHE obligatoires pour les Championnats de France, ne sont pas renouvelés mais remplacés par un badge. Le coût de 260€ pour 1000 badges (3 ans) représente une économie substantielle pour le comité.

Alain Chanéac lève la séance à 20h50